

ont été procureurs de la Couronne avant de monter sur le banc. C'est pourquoi les intérêts des défenseurs sont peu représentés dans la commission. Il appartient d'autant plus clairement aux sénateurs de voir à ce que ces intérêts ne soient pas négligés. Je n'ai jamais oublié la déclaration qu'un juge en chef de ma province avait formulée en parlant à un groupe de jeunes avocats. Il déclara: "Je préférerais voir acquitter neuf coupables plutôt que de voir pendre un innocent". Pareille déclaration s'inspire du droit bien compris et d'un robuste bon sens. Je n'aimerais pas voir un coupable libéré mais, j'aimerais encore moins qu'on condamne un innocent. Il nous incombe de défendre les droits des Canadiens, de veiller au maintien de la loi et de l'ordre, au respect de la force policière, et d'appuyer les démarches du gouvernement à cette fin. Voulant l'administration judiciaire du droit pénal, nous devons veiller à ce que la rédaction de la loi le permette.

Aussi verrais-je d'un bon œil la deuxième lecture du projet de loi et son renvoi au comité. Et je consacrerai mes loisirs à aider le comité. Mais j'engage d'ores et déjà les profanes en la matière à assister aux réunions du comité.

(La motion est adoptée, et le bill est lu pour la 2^e fois.)

RENOVI DU COMITÉ

L'honorable M. Robertson: Honorables sénateurs, avec votre assentiment je propose le renvoi du projet de loi au comité permanent de la banque et du commerce.

(La motion est adoptée.)

BILL CONCERNANT LES ALIMENTS ET DROGUES

DEUXIÈME LECTURE

L'honorable Wishart McL. Robertson propose la 2^e lecture du bill J, intitulé: loi concernant les aliments, drogues, cosmétiques et instruments thérapeutiques.

—Honorables sénateurs, comme je l'ai donné à entendre hier, le projet de loi dont nous sommes saisis ressemble étroitement au bill E-11 qui, après avoir subi la deuxième lecture, a été renvoyé au comité en juin dernier. Les changements apportés au bill à l'étude revêtent une importance bien secondaire; ils ne visent qu'un ou deux mots. Je rappelle à la Chambre qu'on a présenté le bill E-11 à la dernière session à seule fin d'en assurer la distribution et de le mettre à la disposition des intéressés à travers le pays. On n'envisageait pas que le Sénat étudierait alors le projet de loi par le détail, mais on espérait le présenter à nouveau pendant la session actuelle.

On a prévenu le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social que certains groupements intéressés à la mesure lui feront peut-être des observations. De fait, l'Association des manufacturiers canadiens a déjà soumis au ministre un mémoire au sujet de plusieurs points soulevés dans le bill E-11 concernant les aliments et les cosmétiques. Il n'est pas improbable que d'autres groupements désireront discuter certains points. Les questions soulevées par l'Association des manufacturiers canadiens ont été étudiées avec soin par les représentants de l'Association et par les fonctionnaires du ministère; on en est arrivé jusqu'à un certain point à une entente à l'égard de la plupart d'entre elles. Mes honorables collègues voudront, j'en suis sûr, étudier ces points là. Si le Sénat juge à propos de faire subir au projet de loi sa deuxième lecture, j'aimerais le déférer au comité permanent de la santé nationale et du bien-être social; je prierais le comité de se réunir le plus tôt possible afin de fixer certaines dates pour la comparution des témoins.

L'honorable M. Roebuck: Avons-nous reçu des exemplaires du projet de loi?

L'honorable M. Robertson: Oui. Le bill a été imprimé et nous venons de le recevoir.

L'honorable M. Roebuck: Il est injuste de nous demander de faire subir la deuxième lecture à un bill que nous n'avons même pas lu.

L'honorable M. Roebuck: J'ignore, dis-je, l'an dernier, le Sénat a fait subir la deuxième lecture à un bill qui était le même en substance que celui dont nous sommes saisis présentement, mais je suis disposé à en différer la deuxième lecture, si mon honorable ami de Toronto-Trinity (l'honorable M. Roebuck) le désire. Il n'est pas urgent qu'il subisse la deuxième lecture aujourd'hui, quoique j'aimerais qu'il soit déféré au comité au cours de cette semaine.

L'honorable M. Roebuck: J'ignore si je désirerais commenter le projet de loi, mais je ne veux pas adopter une mesure...

L'honorable M. Robertson: Alors, je demanderais au whip de proposer le renvoi de la suite du débat.

L'honorable M. Roebuck: J'ignore, dis-je, si je désirerais commenter le projet de loi, mais je vais proposer moi-même le renvoi de la suite du débat à une séance ultérieure.

(La motion est adoptée et la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 3 heures de l'après-midi.